



[CLIQUEZ ICI POUR LA VIDÉO INTÉGRALE](#)



Journée inoubliable que ce lundi 19 octobre 2020 pour les membres du CJD et du journalisme malagasy en général. En effet, c'est bien la première fois que plusieurs journalistes d'une même entité sont élevés, en même temps, à des grades divers dans le tableau de l'Ordre National Malagasy (ONM). La cérémonie a eu lieu dans la cour de la Bibliothèque nationale à Anosy Antananarivo. Ce, en présence de la ministre de la Culture et de la Communication,

Lalotiana Rakotondratzafy et du Chancelier de Madagascar, Donatella Rakotonarivo. Mais qu'est-ce que le CJD ?



Ce sigle signifie Club des Journalistes Doyens de Madagascar, « *Fikambanan'ny Mpanao Gazety Zokiolona eto Madagascar*

» en langue malagasy. Il a été fondé le 18 août 1993, à la suite d'une « déconvenue » avec le Président du moment, le Pr Zafy Albert. Je ne m'attarderai pas sur cette déconvenue pour éviter la polémique. Seulement, à quelque chose malheur est bon... En effet, le CJD entendait se démarquer de l'OJM (Ordre des Journalistes de Madagascar), créé en 1974, par une approche très innovante pour l'époque.

En tout cas, le CJD n'est pas une entité politique. Sa politique réside en une démarche similaire

à celle d'une association de la société civile : sans but lucratif, le CJD se pose en plateforme d'échanges entre ses membres, d'écoute et de suggestions pour la génération actuelle de journalistes malagasy. Mais le CJD se veut être aussi une tribune de vigilance envers toute entrave vis-à-vis du métier, bien que n'ayant, hélas, aucun pouvoir de décision.



Voici, d'ailleurs, quelques extraits des statuts du CJD :

Article 3. But et Objectifs : Le CJD œuvre pour : -Etablir des relations amicales et professionnelles par le biais de sa mutuelle ; -Contribuer à la revalorisation de la profession, la formation, les connaissances et les expériences de chacun pour renforcer la capacité de promotion de la profession ; -Défendre la déontologie et l'éthique journalistique ; -Entreprendre des recherches dans le but d'améliorer le niveau technique des journalistes. Mission du CJD : émettre ses avis sur toute question qui lui est soumise : être présent à la participation de toute information et manifestation journalistique, photographique nationale et/ou internationale.

Article 5. Adhésion. Peuvent adhérer au CJD tout journaliste professionnel en activité ou déjà admis à la retraite, ayant plus de 55 ans, ou ayant au moins 20 ans d'activité professionnelle, sans discrimination de race et sexe, de religion ou de position politique ; adhérant aux présents statuts et devant remplir par écrit un bulletin fourni par le Bureau exécutif du CJD.

Article 12. Organisation. Le CJD est doté d'un organe de décision et de délibération qui est l'Assemblée générale et d'un organe d'orientation et de suivi qui est le Bureau exécutif chargé de suivre de près l'application des présentes statuts et du règlement extérieur.

Voici le nom des différents Présidents du Bureau exécutif du CJD depuis sa fondation : Andriamasinoro Emilson (1993-1996) ; Razafindramiandra Honoré (1996-2004 et 2004-2007) ; Rakotondrasoava Georges (2007-2010) ; Taitsy Gilbert (2013-2017) ; Andriamorasata Solo Norbert (2017 à nos jours).



Big Max RATSIMANDISA

Certains des membres du CJD nous ont déjà quittés, d'autres sont encore parmi nous et, pour ceux-ci, comme le disait si bien Big Max Ratsimandisa -qui nous a quittés le 24 février 2012- : « *Merci d'être vivants* ! ». Oui, nous naissons, passons et trépasserons. Mais le journalisme demeurera jusqu'à la fin des temps. Nous sommes l'Histoire de notre pays ; nous avons fait et faisons son Histoire et tant qu'il y aura des journalistes, il y aura des témoins incontournables de tous faits et gestes de la société politico-socio-économico-culturelle, pour la mémoire collective. Enfin, on peut emprisonner ou tuer un journaliste mais on ne pourra jamais tuer la vérité ni une idée qui, elles, déplacent les montagnes et fait bouger les choses. Vous connaissez le mur de Berlin ?

Félicitations aux heureux récipiendaires de ce 19 octobre 2020, de la promotion dénommée « *Fiankinana*

» de l'Ordre National Malagasy (ONM), qui sont :



Grand-Croix de 2è classe : Andrianasolo Jean-de-Dieu, Rabeloson Jean Aimé, Raliarison Jean Victor, avec la ministre de la Culture et de la Communication, Lalatiana Rakotondrzafy et le Chancelier de Madagascar, Donatella Rakotonavahy



Grands Officiers de l'ONM : Jaonarison Norbert, Ranivoarisoa Lydia Charlotte avec la ministre de la Culture et de la Communication, Lalatiana Rakotondrazafy et le Chancelier de Madagascar, Donatella Rakotonavahy



Commandeurs de l'ONM : Rakotondravao Joseph Ignace, Rabakoliarifetra Veromanitra Veloniaina, Ramarokoto Samuel Andriampenanana, Rabekijana Félix avec la ministre de la Culture et de la Communication, Lalatiana Rakotondrazafy



Chevaliers de l'ONM : Andriamorasata Solo Norbert, Ralandy Haja Jean Iréné, Rapetera Désiré, Ramanahadray Fidisoa Alexis Jonah, Randrianambinintsoa Didier Salomon, Andriamalala Adolphe, Rakotoarijaona Elysée avec la ministre de la Culture et de la Communication, Lalatiana Rakotondrazafy et le Chancelier de Madagascar, Donatella Rakotonavahy

Un reportage de Jeannot Ramambazafy - Egalement publié dans *"La Gazette de la Grande île"* du mercredi 21 Octobre 2020, en page 7



[CLIQUEZ ICI](#)

